

du 1^{er} Rues
du 1^{er} Rues
du 1^{er} Rues
du 1^{er} Rues

Opie

Conseiller
Vous auriez apparemment receu deuant ceste une Lettre que S.A.
Général de vous faire à l'instance de Madam de Galchenburg,
J'ay ordonné de la suivre de cest advis; qu'en ce qui on vous y
mande, touchant l'histoire de La Piere il conviendra en tout
~~cas~~ avoir regard à ce qui par son d'adoucissement du fait
public de Galchenburg on ne condamne point le procedé qui
S.A. a esté obligé de tenir en son endroit, mais qui
cela se verra communément, & qui en somme, S.A. en d'adoucissement
Eors d'intérêt. Nous verrons par vos réponses, à quel
point vous en serez (Séver.)

Celle qu'il vous a eue m'écrite le 15^{me} ou m'a
esté rendue qu'aujourd'hui. Vous m'y marquez Belle
per Hollando plus quam civilia Tempus, Jusque
datum calamis. M. de Characé en pourroit venir
d'ayse: et s'y prend du plaisir autant que luy. Mais
ce demande à une faculté si le public qui plaident
ces partis, souffre bien qu'on s'y rigue ou joue publique-
ment. Vous savez, Monsieur, comme on a justement
punis en France un duel commis dans la place Royale;
qui fait il arrivé à ceux qui pouvoient faire dans
l'Eglise non. Dame? Les Messieurs s'emancipent
dans l'Eglise de nostre Dieu, à ce qui se blâme au
non au Clergé. Dans ceste-ci tout fois, pour la mode et
mon plaisir, se souffrent que ces deux grands Clerges se
gouernassent pour que luy l'Emp. Mais dans les lieux ou
à présent ils se logent, il me semble qu'il ny a
qui d'ice, de nos adversaires, à qui le pasentents puisse être
aggravable. Les facultés en juge. elle seait qui nous recommande
so xatorum adelpes bni rto auto

J'auray soin de ce qui me recommande le Duc de Hildburgh
pour son Amg. de Bois-le-Duc, ou S.A. tout fois, n'a pas les
coûtes de frangi qu'il suppose. Il y a de la nomination
pr'allable, d'ou on ne s'écarte pas volontiers. de la d'écrite

passé par mes mains, j'auroy plus de moyen d'y suivre
 cest conseil bonnet. Du moins, mon vœu est d'ajour
 aux vertueux, & j'ose bien m'assurer qu'il est d'élire
 qui Heijlrich le commando, qui l'est sans fault.

Le Père Mersenne m'a chargé ~~de l'adviser~~ de l'adviser
 d'une Lettre de sa main à Madame Schermans, qui
 se luy enuoyay, il y a quelq. temps, auz un peu de
 remarque sur le sujet de la correspondance qu'il
 devoit apparemment nous auz elle. C'est un offic
 qui se luy ay m'endi à bonne intention. Mais sa
 responne est encor à venir. Je trouue cest Ministre
 comme scrupuleux de m'escire. Seroit-ce bien m'en
 desfrage qui luy faict peur? Je vous Supplie, Mons
 de l'en mettre hors de peine. Il est escrit, nihil in vite
 dieis facildum. dirige tam Amor meus crucifixus
 est qui se sicut. & nich voudray jamais qu'à la bonte
 de son esprit. Permettez moy toujours dans le vob
 les bonnes graces que tascheray d'y contrer, & me
 continuer la faveur de me escrire à toujours

Monsieur

Ne faites pas paroistre, si il vous
 plaist, à Madame de Valentin
 qui vous ayé en auicune Lettre de moy.
 elle vint d'auoir sa de p'sent, &
 sous incontinent après S. A. m'a commandé de
 vous en donner cest aduertissement qui je feray
 encor partir de ceste nuit.

Au Camp au Puy de la Croix le 20 de Septembre 1629